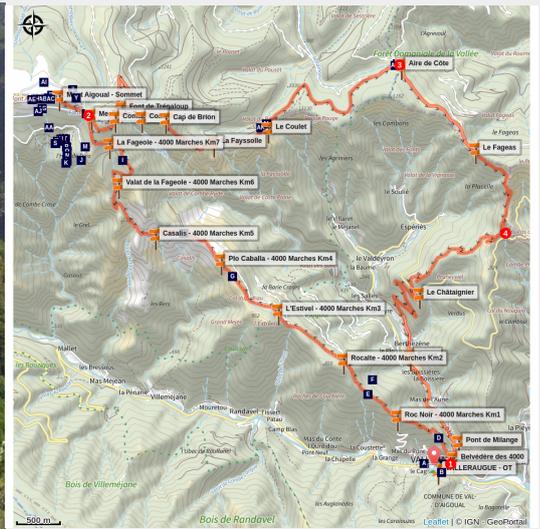


Randonnée Sentier des 4000 marches

CC Causse Aigoual Cévennes - Terres solidaires



Sentier des 4000 marches (© M. CLEMENT - CDRP)



Randonnée mythique sur le sentier des 4000 marches menant sur le toit du Département du Gard: le sommet de l'Aigoual

Empruntant la façade sud abrupte du mont Aigoual, le sentier escarpé des 4000 marches offre de superbes panoramas. Cette montée emblématique est la randonnée incontournable pour tout randonneur entraîné; "amateur" s'abstenir...

Audioguidage du parcours disponible via l'appli smartphone Rando Gard téléchargeable sur App Store et Google Play

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 8 h

Longueur : 23.9 km

Dénivelé positif : 1322 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Causse et Cévennes / UNESCO, Faune et flore, Point de vue, Sommet

Itinéraire

Départ : Valleraugue - Office du tourisme

Arrivée : Valleraugue - Office du tourisme

Balisage : — Boucle PR départementale

Communes : 1. Val-d'Aigoual

2. Bassurels

3. Saint-André-de-Valborgne

4. Les Plantiers

Profil altimétrique



Altitude min 352 m Altitude max 1547 m

Le long de l'itinéraire, des poteaux directionnels vous guident. Le nom de lieu-dits et/ou de direction à suivre est indiqué en **italique gras** et entre guillemets. Suivez le descriptif ci-dessous:

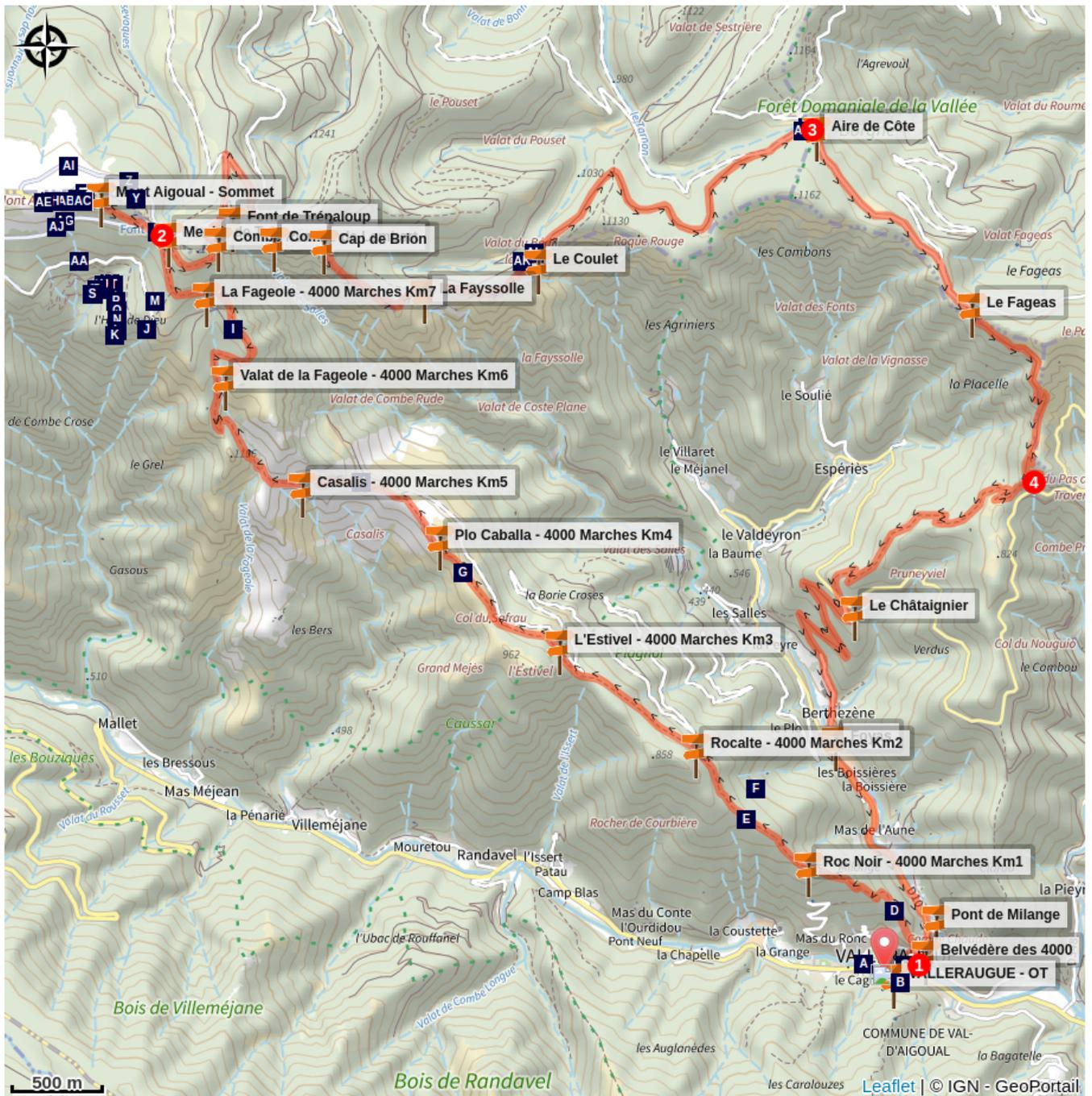
D - Depuis la Maison de Pays (« **Office de Tourisme** »), traverser la route et prendre la direction « **Mont Aigoual** » par « **Valleraugue – Église** ». Emprunter le porche à gauche et traverser le pont de la Confrérie, puis suivre la rue à droite jusqu'à l'église.

1. Monter à gauche de l'église direction « **Mont Aigoual** » par « **Belvédère des 4000** ». Poursuivre sur un sentier en face qui monte rapidement en direction de « **Roc Noir** » puis « **Rocalte** » jusqu'au replat de « **L'Estivel** ».
2. À « **L'Estivel** », suivre la direction « **Mont Aigoual** » et laisser une piste à droite. Dépasser « **Plo Caballa** », « **Casalis** » et « **Valat de la Fageole** ». Traverser le ruisseau pour monter dans la hêtraie. Laisser une piste sur la gauche pour continuer en face jusqu'à « **La Fageole** ». Continuer jusqu'à « **l'Appolon** » marquant l'intersection avec le sentier de l'Hort de Dieu. Poursuivre alors direction « **Mont Aigoual** » jusqu'au « **Menhir de Trépaloup** ». ** Par le sentier situé en face, possibilité d'aller à l'observatoire au sommet de l'Aigoual (5 min).
3. Au « **Menhir de Trépaloup** », prendre la direction « **Aire de Côte** » en empruntant le sentier des Botanistes (GR® 6, GR® 66, GR® 7). Ce sentier en corniche (> prudence !) mène au poteau « **Combe rude** » puis « **Font de Trépaloup** » où il débouche sur une piste. Traverser la piste pour la rejoindre plus loin, la suivre et, au deuxième virage en épingle, arriver à « **Combe de Lambert** ». Prendre à droite la direction « **Aire de Côte** » sur un sentier qui permet d'atteindre une piste forestière. À « **Cap de Brion** », quitter la piste qui part au nord par un sentier qui descend raide sur 200 m. À un cairn, descente assez sportive dans les schistes. Passer une fenêtre dans les rochers(⚠ prudence !). Longer la clôture jusqu'à « **La Fayssolle** » et continuer tout droit sur la piste jusqu'à « **La Termède** ». Quitter à droite la piste pour suivre à nouveau la clôture qui longe la crête sur 500 m jusqu'à « **Le Coulet** ». De là, suivre la piste à travers la forêt pour atteindre « **Aire de Côte** ».

4. À « **Aire de Côte** », poursuivre sur une route goudronnée (GR® 6, GR® 67) sur 1,5 km direction « **Le Fageas** ». Quitter la route à « **Le Fageas** » et emprunter à droite la draille collectrice de l'Asclier en direction de « **Combe Première** » ; la suivre sur 1 km.
5. À « **Combe Première** », s'engager à droite direction « **Valleraugue** » par « **Le Châtaignier** » sur un chemin qui descend dans la vallée pour atteindre « **Foyas** » sous le hameau de Berthezène. Passer le pont sur le Clarou et emprunter la D 10 pour rejoindre « **Valleraugue** » via « **Pont de Milange** » et « **Église** ». Rejoindre le départ en suivant la direction « **Office de Tourisme** ».

Parcours issu du topoguide départemental Le Gard à Pied (édition FFRandonnée - 2024) et du cartoguide de la collection départementale Espaces Naturels Gardois "Massif de l'Aigoual"

Sur votre chemin...



- Valleraugue (A)
- Valleraugue (C)
- Chêne Blanc (E)
- Pâturage (G)
- Forêt d'Exception (I)
- Point de vue de l'Air de l'Aigle (K)
- Le reboisement de l'Aigoual (M)
- 1703 (B)
- Étage méditerranéen (D)
- Forêt d'Exception (F)
- Arbre remarquable (H)
- Terrain d'expérimentation pour les botanistes (J)
- Pin à crochets ou pin couché ? (L)
- Reconstitution forestière (N)

Toutes les infos pratiques



En coeur de parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une réglementation qu'il est utile de connaître pour préparer son séjour



Recommandations

Attention! Vous êtes en montagne: face à cet environnement à risque, votre équipement et votre comportement doivent être adaptés. Soyez vigilants et particulièrement avec des enfants.

Ascension raide nécessitant d'être entraîné.

Prévoir suffisamment d'eau pour l'ascension.

Possibilité de faire le parcours sur 2 jours avec nuitée au gîte d'Aire de Côte (pensez à réserver)

Comment venir ?

Transports

Retrouvez tous les transports en commun liO sur www.lio-occitanie.fr/

Sinon, pensez au covoiturage !

Accès routier

Valleraugue, à 23km au nord du Vigan par les RD999 et 986

Parking conseillé

Office de tourisme de Valleraugue

Lieux de renseignement

Office de Tourisme Mont Aigoual Causses Cévennes

7 quartiers des Horts, 30 570
VALLERAUGUE

valleraugue@sudcevennes.com

Tel : 04 67 64 82 15

<https://www.sudcevennes.com/>

Accessibilité :

L'Office de Tourisme de Valleraugue est situé dans la Maison de Pays, à la sortie du village sur la route du Mont Aigoual. L'équipe vous propose des conseils pour organiser votre séjour.

Une personne de l'équipe pratique la langue des signes.

Périodes et horaires d'ouverture :

En Juillet et août : du lundi au samedi de 9h00 à 12h30 et de 14h30 à 18h30, le dimanche et jours fériés de 9h30 à 12h30 et de 15h00 à 18h00

De septembre aux vacances de Toussaint et des vacances de Pâques à fin juin : du mardi au samedi : de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00, le dimanche et les jours fériés de 9h30 à 12h30

De la Toussaint aux vacances de Pâques : du mardi au samedi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00 et les dimanches et jours fériés durant les vacances scolaires de 9h30 à 12h30

Fermeture le 25 décembre et le 1er janvier.



Source

Département du Gard



En collaboration avec la FFRandonnée du Gard

<https://gard.ffrandonnee.fr/>

Sur votre chemin...



Valleraugue (A)

Valleraugue viendrait de "vallis eraugia", la vallée de l'Hérault. Avec 7 834 hectares, cette commune s'étend de la vallée de l'Hérault au sommet de l'Aigoual. Située sur une voie de communication importante entre les garrigues et le haut pays, Valleraugue a compté jusqu'à 4 192 habitants en 1851. Voici à peine un siècle, en 1907, l'abbé Fesquet écrit dans sa monographie sur le village: " La population n'est plus que de 2 500 âmes. Il fut un temps où il était difficile de se loger, dit une délibération municipale de 1773. De nos jours, les logements abondent...". Au recensement de 2007, la population s'élève à 1 081 habitants.

Crédit photo : nathalie.thomas



1703 (B)

À Valleraugue, dans le passé, il était interdit d'exporter des châtaignes lors de famines ou de périodes troublées. En 1783, pendant la guerre des Camisards, afin de couper les vivres aux insurgés aidés par la population, une circulaire enjoint aux habitants de transporter leurs châtaignes et céréales dans des villages. Les marchandises sont surveillées, les habitants ne gardant que quinze jours de réserves.

Crédit photo : nathalie.thomas



Valleraugue (C)

Valleraugue est niché dans la vallée à confluence du Clarou et de l'Hérault, sous le Mont Aigoual. Sacs au dos, les randonneurs attaquent la montée des 4000 marches pour rejoindre le sommet à 1567m. De la haut une vue extraordinaire s'ouvre à vous !

Crédit photo : Béatrice Galzin



Étage méditerranéen (D)

Le début de l'itinéraire chemine à l'étage du chêne vert. Ce dernier occupe normalement le versant méditerranéen où il abonde jusqu'à 500 m. Ici il a été supprimé au profit de terrasses de culture. De part et d'autre du chemin bordé de hauts murs et muni de marches qui accèdent à des jardins, on voit ces terrasses maintenant envahies ou plantées de résineux. Présents également, la bruyère arborescente et l'arbousier sont, comme le chêne vert, des espèces typiquement méditerranéennes. Les plantes de cet étage sont xérophiles, c'est-à-dire, qu'elles recherchent les milieux secs auxquels elles sont bien adaptées grâce à leurs feuilles réduites et vernissées qui limitent l'évaporation de l'eau.

Crédit photo : © Yves Maccagno



Chêne Blanc (E)

Le **Chêne blanc** ou pubescent (*Quercus pubescens*) doit son nom "pubescens" au duvet sur le revers de ses feuilles. Celles-ci sont caduques, les jeunes pousses sèchent et changent de couleur mais restent attachées aux branches tout l'automne et l'hiver; ce n'est qu'au printemps qu'elles cèdent la place aux nouvelles



Forêt d'Exception (F)

La forêt domaniale de l'Aigoual (Gard et Lozère) est engagée depuis 2013 dans la démarche nationale Forêt d'Exception®, qui vise à "distinguer des projets territoriaux rassemblant des acteurs locaux engagés dans une démarche d'excellence autour d'un patrimoine aux valeurs particulièrement affirmées". La forêt a obtenu ce label en 2019.

Les forêts engagées dans la démarche Forêt d'Exception ont vocation à servir d'exemple, également de lieu d'expérimentation, en matière de gestion multifonctionnelle, durable et concertée. Elles doivent également être intégrées à leur territoire et servir de leviers du développement économique local.

La forêt domaniale de l'Aigoual présente une superficie de 16 124 hectares. La ligne de crête reliant le Mont Aigoual, le col de la Serreyrède, l'Espérou, le col de la Lusette, le col du Minier, le pic de St Guiral constitue la ligne de partage des eaux entre celles qui s'écoulent vers l'Atlantique et celles qui rejoignent la Méditerranée.

Crédit photo : © A. GRIFFON - Dpt30



Pâturage (G)

Ce paysage pastoral a été déboisé par l'homme pour les besoins de l'élevage. Entre 800 et 900 m d'altitude apparaissent déjà des résineux et des arbrisseaux de l'étage montagnard: pins sylvestres, épicéas et myrtilles. Les genêts purgatifs à floraison jaune qui envahissent certaines zones résultent de l'abandon progressif des pâturages. Les pâturages de l'Estivel et de Cazalis sont encore utilisés par des troupeaux de brebis. Au milieu du XIXe siècle, les premiers reboisements du massif de l'Aigoual ont créé des tensions entre agriculteurs et forestiers car ils obligèrent à modifier les pratiques pastorales. Les bergers devaient empêcher les troupeaux de manger les jeunes arbres, entre autres sur les terrains communaux où ils pâturaient auparavant. Depuis, l'ONF n'effectue plus de reboisement ni sur les pâtures, ni sur les terrains agricoles et est favorable au pâturage des troupeaux dans la forêt, limitant ainsi les risques d'incendie.

Crédit photo : © Nathalie Thomas



🌿 Arbre remarquable (H)

Sur presque un millénaire le châtaignier a dominé la vie des Cévennes. Tout de cet arbre, fruits, bois, feuilles, a abondamment été utilisé par les hommes pour qui il fut longtemps la première ressource. On peut ainsi aisément parler d'une véritable civilisation du châtaignier. L'homme en a tiré l'essentiel de sa subsistance, il en mangeait chaque jour sous la forme d'une soupe appelée bajanat. Les animaux d'élevage étaient eux aussi nourris grâce à "l'arbre à pain".



🌿 Forêt d'Exception (I)

La forêt domaniale de l'Aigoual (Gard et Lozère) est engagée depuis 2013 dans la démarche nationale Forêt d'Exception®, qui vise à "distinguer des projets territoriaux rassemblant des acteurs locaux engagés dans une démarche d'excellence autour d'un patrimoine aux valeurs particulièrement affirmées". La forêt a obtenu ce label en 2019.

Les forêts engagées dans la démarche Forêt d'Exception ont vocation à servir d'exemple, également de lieu d'expérimentation, en matière de gestion multifonctionnelle, durable et concertée. Elles doivent également être intégrées à leur territoire et servir de leviers du développement économique local.

La forêt domaniale de l'Aigoual présente une superficie de 16 124 hectares. La ligne de crête reliant le Mont Aigoual, le col de la Serreyrède, l'Espérou, le col de la Lusette, le col du Minier, le pic de St Guiral constitue la ligne de partage des eaux entre celles qui s'écoulent vers l'Atlantique et celles qui rejoignent la Méditerranée.

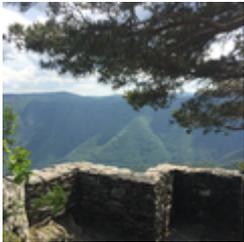


Terrain d'expérimentation pour les botanistes (J)

Balise n° 1

L'Hort de Dieu situé à 1 300 mètres d'altitude est marqué par un climat extrême. Ce site d'une richesse exceptionnelle est un terrain d'étude et d'expérimentation privilégié pour les botanistes. Les collections d'arbres ayant un peu plus de 100 ans, un certain nombre d'entre eux dépérissent, soit du fait de leur grand âge, soit en raison de leur inadaptation au massif. On compte aujourd'hui 75 espèces sur les 140 testées depuis un siècle. C'est pour conserver l'intérêt de ce lieu patrimonial que l'Office national des forêts a engagé avec le Parc national des Cévennes une réflexion sur le renouvellement des collections.

Crédit photo : © Gaël Karczewski



◀ Point de vue de l'Air de l'Aigle (K)



🌲 Pin à crochets ou pin couché ? (L)

Balise n° 2

Les pins sur la droite et la gauche du chemin ont un aspect différent. En Europe, à la limite supérieure des forêts de montagne, pousse un pin « prostré » appelé pin couché. Pour vérifier si cette forme, différente de celle du pin à crochets, était due à la violence des vents ou à la génétique, Flahault a planté côte à côte les deux arbres. Il a ainsi démontré que cette particularité était liée à la génétique, et qu'il s'agissait donc de deux espèces différentes. Contrairement aux conditions d'origine, le pin couché est aujourd'hui dominé par les autres arbres et appelé à disparaître. Le pin à crochets doit son nom aux petites saillies portées par les écailles des cônes.

Crédit photo : © Yves Maccagno



Le reboisement de l'Aigoual (M)

Dès l'Age du Fer, l'Homme commence alors à faire reculer la forêt au profit des troupeaux. L'activité pastorale grignota le massif, mais l'exploitation des bois demeura plus ou moins contrôlée jusqu'à la Révolution française.

Après celle-ci, les forêts furent surexploitées pour satisfaire les besoins en bois des habitants (chauffage), des charbonniers et des industries en plein essor (verreries, forges, fonderies, mines, soieries). Avec les maladies qui touchèrent deux piliers de l'économie cévenole d'alors – le châtaignier (encre) et le ver à soie (pébrine) – la pression du pâturage transhumant, troisième pilier de cette économie, s'accentua également, avec un impact sur la végétation et sur les sols.

Ainsi, il ne restait plus en 1850, au maximum démographique des campagnes françaises, que 2200 hectares de bois sur ce qui allait devenir la forêt domaniale de l'Aigoual, majoritairement des taillis de hêtre. Le paysage était dominé par les herbes, les landes à callunes et genets et les rochers. La forêt était quasiment absente !

Cette situation très dégradée du couvert végétal avait également pour conséquences des crues catastrophiques dans les hautes vallées lors des épisodes pluvieux automnaux, et les particules de sol n'étant que très peu retenues par la végétation terminaient dans les cours d'eau à l'aval, contribuant même à une part non négligeable (5%) de l'ensablement du port de Bordeaux !

La mise en application sur le terrain des lois sur la restauration des terrains en montagne (1860, 1864 et 1882) par l'administration des Eaux et Forêts, sous la houlette de Georges FABRE, allait radicalement changer le paysage de l'Aigoual à partir de 1865 et réduire fortement les risques d'inondations catastrophiques. Sa réflexion sur l'adaptation des différentes essences aux conditions environnementales locales l'a conduit à mettre en place un réseau d'arboretums et à collaborer avec Charles FLAHAULT, directeur de l'Institut Botanique de Montpellier. Georges FABRE a su faire preuve de ténacité pour dépasser les réticences et oppositions, convaincre les populations locales ainsi que les propriétaires des terrains – habitant pour la plupart dans le Bas Languedoc – afin de pouvoir acheter les terrains sur lesquels seraient effectués les reboisements, et accompagner la transition entre une économie agricole en déclin et une économie nouvelle, plus forestière.

Cette forêt présente donc aujourd'hui un nouvel écosystème riche à l'échelle des temps géologiques.



🌿 Reconstitution forestière (N)

Balise n° 3

On peut comparer ici plusieurs dynamiques forestières :

- sur la gauche, une évolution naturelle : les crêtes rocheuses présentent une végétation herbacée et arbustive, et sont peu à peu colonisées par le chêne ou l'alisier blanc. Cette fermeture des milieux a tendance à être préjudiciable à certaines espèces telles que le papillon Apollon.
- en face, une reconstitution naturelle de la forêt de hêtre à partir des taillis surexploités du XIXe siècle.
- sur le haut des versants, à droite, une dynamique forestière assistée : des résineux ont été introduits parmi les feuillus spontanés.

Crédit photo : © Régis Descamps